

CONTENU

1. Profil	2
2. Chiffres clés	3
3. Gouvernance, gestion et supervision	4
4. Commentaires sur les chiffres consolidés	8
5. Portefeuille	10
6. Rapport du Conseil d'Administration relatif aux comptes sociaux	12
Rapport du Conseil d'Administration : déclaration corporate governance	18
7. Compte de résultats consolidé et état du résultat global consolidé	26
8. Etat consolidé de la situation financière	29
9. Etat consolidé des variations des capitaux propres	30
10. Tableau consolidé des flux de trésorerie	31
11. Notes explicatives relatives aux états financiers	32
12. Comptes annuels non consolidés	56
13. Realia	59

1. PROFIL

Beluga a été créée en 1897 sous le nom de « Aciéries de Haine-Saint-Pierre & Lesquin ». Elle était une très belle fonderie belge d'acier, spécialisée en croisement de chemin de fer. Au début des années 1990, après une filialisation des activités industrielles historiques, le nom de HSLP a été adopté.

Le nom de HSPL est devenu Beluga en 1998, à la suite de l'accentuation de la transformation en une société d'investissement.

Aujourd'hui, Beluga est une société d'investissement spécialisée dans l'acquisition et la gestion active de sociétés ainsi que le conseil aux sociétés. Elle dispose aussi d'un petit portefeuille diversifié d'actions.

Depuis 2015, la majorité des ventes de Beluga proviennent de l'entreprise d'œufs Belovo-Columbus, après que Beluga ait acquis puis exploité la marque, les droits de brevet, les machines et outillages.

Le 6 juin 2019, Beluga a vendu à « Belovo Health and Nutrition », tous les éléments matériels et immatériels qui sont utilisés conjointement pour l'exploitation de la production et du commerce des œufs connus sous ses marques « Columbus » et « Belovo », ainsi que des produits carnés.

Beluga est cotée sur NYSE Euronext Bruxelles, double fixing.

2. CHIFFRES CLÉS

	2020	2019
Bilan consolidé et résultats (en '000 €)		
Capitaux propres (action du groupe)	4.881	5.125
Total du bilan	5.480	6.160
Résultat opérationnel	84	2.157
Résultat financier	100	(15)
Résultat net (part du groupe)	275	2.049
Résultat net	275	2.038
Capitalisation boursière (en '000 €) par fin d'année		
Capitalisation boursière	3.964	3.910
Données par action ^{1/}		
Résultat net consolidé (part du groupe) (en €)	0,20	1,50
Cours de l'action (en €)	2,90	2,86
Capitaux propres (en €)	3,57	3,74
Agio / Disagio (en %)	(18,8)	(23,5)

^{1/} 366 990 actions à la fin de l'exercice

3. GOUVERNANCE, GESTION ET SUPERVISION

Conseil d'Administration

Michel Balieus, administrateur indépendant
Daphné Claude, administrateur
Serge Stroïnovsky (pour Claes-Wagner SPRL), administrateur
François Vogeeler, administrateur indépendant
Alice Weill, administrateur
Philippe Weill (pour BBFM SA), administrateur, président
Jeanine Windey, administrateur indépendante

Bruno Lippens (pour BL Consulting BVBA), secrétaire

Comité indépendant

Michel Balieus
François Vogeeler
Jeanine Windey

Comité d'audit

Le rôle du comité d'audit est exercé par l'ensemble du Conseil d'Administration

Comité de nominations et de rémunérations

Le rôle du Comité des nominations et des rémunérations est exercé par l'ensemble du Conseil d'Administration.

Gestion journalière

Bruno Lippens (BL Consulting B.V.), directeur général

Commissaire

RSM Réviseurs d'Entreprises, représenté par Sébastien Deckers

3. GOUVERNANCE, GESTION ET SUPERVISION

CV des membres du Conseil d'Administration

Michel Balieus

°1949 – homme – Belge

Michel X. Balieus est diplômé d'Ingénieur Commercial à la Solvay Brussels School of Economics and Management. Après plusieurs années comme chercheur à l'ULB, il a exercé des mandats politiques pour la ville de Bruxelles, les hôpitaux bruxellois et un cabinet ministériel. Il a également été administrateur et investisseur dans plusieurs entreprises, et effectué régulièrement des missions d'audit ou de conseil pour les PME wallonnes.

Daphné Claude

°1975 – femme – Belge

Avant de cofonder Steele&Holt (France), société de communication spécialisée dans les différents domaines des relations publiques, des entreprises et de la finance, Daphné Claude a accumulé une expertise en conseil en relations publiques chez Citigate Dewe Rogerson (Londres) puis chez Publicis Consultants (Paris), avant de créer Citigate à Paris en octobre 2004. Avant l'intégration de Citigate, Daphné Claude était analyste en fusions et acquisitions et investissements privés à la banque d'investissement américaine SoundView Technology Group où elle a travaillé dans la détection de nouveaux clients et dans les opérations dans les départements technologie, médias et télécommunications. Daphné Claude est diplômée en économie de Panthéon Assas (Paris II) et est titulaire d'une maîtrise en marketing de l'Université de Bristol (Royaume-Uni).

Serge Stroïnovsky (pour Claes-Wagner SPRL)

°1951 – homme – Belge

Serge Stroïnovsky a obtenu un diplôme en sciences commerciales et financières de l'ICHEC. Après 6 ans de travail pour des multinationales dans le secteur agro-alimentaire, il a débuté en tant qu'investisseur et manager dans des PME. Serge Stroïnovsky exerce actuellement plusieurs mandats d'administrateur et est membre du conseil de surveillance d'une grande entreprise belge dans le secteur agro-alimentaire. De plus, il participe activement à des cours post-universitaires à l'ICHEC depuis plusieurs années.

3. GOUVERNANCE, GESTION ET SUPERVISION

François Vogeleer

°1942 – homme – Belge

François Vogeleer est diplômé ingénieur commercial de l'UCL. Après 10 ans chez KPMG en tant qu'auditeur et manager, il a travaillé pendant 5 ans pour le Groupe Jacques Borrel Belgium (groupe Accor) en tant que Directeur Financier et CEO. Depuis 1982, il travaille comme consultant en gestion indépendant pour des entreprises et des organismes gouvernementaux.

Alice Weill

°1987 – femme – Belge

Alice Weill est titulaire d'une maîtrise en ingénierie des affaires de la Solvay Brussels School of Economics and Management, ainsi que d'une maîtrise en art contemporain du Sotheby's Institute of Art de Londres. Elle exerce actuellement quatre mandats en tant qu'administrateur. Depuis 2014, elle travaille comme banquier privé à la Banque de Luxembourg.

Philippe Weill (pour BBFM SA)

°1949 – homme – Belge

Philippe L. Weill a obtenu une maîtrise d'ingénieur de Gestion de la Solvay Brussels School of Economics and Management, ainsi qu'un certificat en transport international et a suivi un programme de formation des cadres à la Harvard Business School. Après plusieurs années chez KPMG, il a pris un certain nombre de participations dans des entreprises, dans lesquelles il a poursuivi une politique active. Il exerce actuellement 6 mandats en tant qu'administrateur ou directeur général. En outre, il a effectué diverses activités académiques à l'ULB, où il est devenu maître de conférences et membre des jurys pour les présentations des plans d'affaires par les étudiants.

Jeanine Windey

°1950 – femme – Belge

Jeanine Windey a obtenu son diplôme de droit de l'Université Libre de Bruxelles en 1973. Après plusieurs années de travail dans plusieurs cabinets d'avocats

réputés, elle est associée chez Buyle Legal. En outre, elle est également administrateur indépendante à la SFPI-FPIM.

Bruno Lippens (pour BL Consulting egba)

°1973 – homme – Belge

Bruno Lippens a obtenu un diplôme d'ingénieur commercial à la KU Leuven. Après plusieurs années de travail pour une société belge de conseil et d'investissement, il a débuté en 2001 en tant que conseiller indépendant dans le secteur du private equity et de l'orientation fusion et acquisition pour les PME et investisseurs belges.

Il est également administrateur indépendant chez U&I Learning.

4. COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES CONSOLIDÉS

Résultats

Beluga a réalisé au cours de l'exercice 2020 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 0,275 millions d'euros ou 0,20 euro par action.

Les revenus opérationnels de 2020 ont diminué pour atteindre 0,523 millions d'euros, contre 5,939 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une baisse du chiffre d'affaires de 3,789 à 0 millions d'euros à la suite de la vente de la division Belovo-Columbus au cours de 2019. D'autre part, les autres produits d'exploitation s'élèvent à 0,509 millions d'euros et proviennent des conséquences de la vente de l'immeuble à Erembodegem le 20 février 2020.

Les coûts opérationnels ont diminué durant 2020 pour atteindre 0,439 millions d'euros, contre 3,782 millions d'euros durant l'exercice 2019 ; il s'agit principalement des achats de biens et de services qui ont diminué pour les mêmes raisons que déjà énoncées dans la première phrase du paragraphe précédent.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles a été ramené à 0 euro en raison de la vente de la division Belovo-Columbus en 2019 et de la vente du bâtiment d'Erembodegem en 2020.

Les revenus financiers s'élèvent à 0,141 millions d'euros, dont 0,089 millions d'euros qui pourraient être récurrents pour autant que les performances des placements de trésorerie se maintiennent, contre 0,043 millions d'euros pour la même période de l'exercice 2019.

Le tableau des flux de trésorerie ci-joint montre qu'au cours de l'exercice 2020 la trésorerie a diminué de 0,793 millions d'euros, passant de 4,168 millions d'euros à fin 2019 à 3,375 millions d'euros à fin 2020. Cette diminution de la trésorerie résulte principalement des flux de trésorerie consacrés aux activités de financement, soit -0,538 millions d'euros, dont -0,476 millions d'euros de distribution de dividendes et -0,050 millions d'euros de remboursements d'emprunts. En outre, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissements s'élèvent respectivement à -0,167 millions d'euros et -0,088 millions d'euros.

4. COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES CONSOLIDÉS

Bilan

Les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur se sont élevés à 0,765 millions d'euros et de composent :

- de la participation dans Forest and Biomass Holding pour une valeur de 0,258 millions d'euros, et
- d'une participation chez Delen dans une gestion discrétionnaire, avec un profil modéré pour la moitié et dynamique pour l'autre moitié, à concurrence de 0,507 millions d'euros.

Les actifs financiers courants se sont élevés à 0,961 millions d'euros et se composent d'un portefeuille d'actions cotées géré chez ING et chez Boléro (KBC).

La trésorerie et équivalents de trésorerie se sont élevés à 3,375 millions d'euros détenus auprès d'institutions financières belges de premier plan dont principalement BNP, ING, KBC, Beobank et Boléro (KBC) et d'un dépôt bancaire de 0,333 millions d'euros, bloqué en garantie du maintien des crédits historiques de La Troupette. Celui-ci remplace l'hypothèque historique sur le bâtiment d'Erembodegem vendu au cours du premier trimestre 2020.

Les passifs financiers à long terme de 0,243 millions d'euros sont principalement liés au passif financier historique de La Troupette d'un total de 0,293 millions d'euros (crédit hypothécaire lié à l'immeuble de bureaux d'Erembodegem) que la société n'a pas souhaité rembourser pour lui permettre de disposer de plus de moyens mobilisables pour les investissements futurs.

Les passifs courants s'élevaient à 0,356 millions d'euros au 31 décembre 2020 et se composent principalement :

- d'impôts sur les résultats de 2019 pour 0,111 millions d'EUR,
- de dettes commerciales pour 0,166 millions d'euros entre autre liées à la fin pour Beluga des activités Columbus-Belovo, et
- de la partie court terme liée au passif financier historique de La Troupette (crédit hypothécaire lié à l'immeuble de bureaux d'Erembodegem) déjà évoqué au paragraphe précédent pour 0,049 millions d'EUR.

5. PORTEFEUILLE

Généralités

Les actifs financiers se composaient au 31 décembre 2020 d'une part de la participation dans Forest and Biomass Holding pour une valeur de 0,258 millions d'euros et d'autre part de diverses actions liquides réparties en 3 parts de 0,950 millions d'euros en début d'activité :

- Chez ING « private banque » dans une gestion discrétionnaire avec un profil « balanced » (38 postes d'actions différentes et approximativement 0,385 millions d'euros sous forme de cash au 31 décembre 2020).
- Chez Delen dans une gestion discrétionnaire avec un profil modéré (0,244 millions d'euros dans le fond Hermes univ.Low B, 0,250 millions d'euros dans le fond Hermes univ.Médium et approximativement 0,457 millions d'euros sous forme de cash au 31 décembre 2020).
- Chez Boléro (KBC) pour une gestion active par la société elle-même avec un profil modéré (18 postes d'actions différentes et approximativement 0,595 millions d'euros sous forme de cash au 31 décembre 2020).

Composition du portefeuille de Private equity

La société ne dispose au 31/12/2020 que d'une seule participation :

FOREST & BIOMASS HOLDING (en abrégé FBH)

FOREST & BIOMASS HOLDING (anciennement Natural Resources Value Fund SICAV-SIF) est un fonds d'investissement luxembourgeois spécialisé ayant comme but et stratégie, de constituer un portefeuille équilibré d'actifs qui bénéficieront des tendances existantes et des changements à venir dans l'offre et la demande de produits du bois, de l'agriculture et de la biomasse.

La participation de Beluga dans cette société est constituée de 6.184 actions (soit de 0.39% du total).

Autres lignes du portefeuille :

Au 31/12/2020, Beluga détient également 4.535 de ses propres actions (0,33 % du nombre total d'actions en circulation) achetée en bourse à un cours historique de 3,17 euros en 2011. Le droit aux dividendes lié aux actions propres n'a pas été suspendu.

5. PORTEFEUILLE

Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2020, les méthodes d'évaluation et de consolidation suivantes ont été utilisées.

Société	Investissement valeur 31.12.2020			Méthode de consolidation ou méthode de valorisation
	Genre	(€)	Pourcentage	
FBH	Actions	299.923	0,39%	Valeur réelle
CHB	Actions	66.000	100%	Consolidation intégrale

Pour un aperçu détaillé de la situation financière par investissement et de l'évolution au cours de la période du 31.12.2019 au 31.12.2020, veuillez consulter le chapitre 11 "Notes explicatives relatives aux états financiers" présenté plus loin dans ce document.

Pour les participations en private equity, la valeur d'acquisition historique ou une valeur inférieure est en principe utilisée si cela est jugé nécessaire par le Conseil d'Administration sur la base de transactions pertinentes plus récentes ou de multiples de marché (P/E, EV/EBITDA). La valeur peut également être complètement réduite à zéro si la participation a, à court terme, des perspectives très négatives, si la participation est inactive ou si une évaluation fiable ne peut être établie.

La valeur d'acquisition est en principe utilisée pour les participations à des fonds (comme FBH).

Le cours de l'action le plus récent est utilisé pour l'évaluation des actions cotées (p. ex. les 3 portefeuilles cités plus haut). Conformément à l'IAS 32.33, la valeur des actions propres de Beluga a été éliminée vis-à-vis des capitaux propres.

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

Chers actionnaires,

Conformément aux stipulations législatives de l'article 3:6 du Code des sociétés et associations, nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel et les comptes annuels sociaux de Beluga sa pour l'exercice 2020.

6.1. Commentaires sur les comptes annuels – en général

Présentation de la société

Beluga a été créée en 1797 sous le nom de « Aciéries de Haine-Saint-Pierre & Lesquin ». Elle était une très belle fonderie belge d'acier, spécialisée en croisement de chemin de fer. Au début des années 1990, après une filialisation des activités industrielles historiques, le nom de HSLP a été adopté.

Le nom de HSPL est devenu Beluga en 1998, à la suite de l'accentuation de la transformation en une société d'investissement.

Aujourd'hui, Beluga est une société d'investissement spécialisée dans l'acquisition et la gestion active de sociétés ainsi que le conseil aux sociétés. Elle dispose aussi d'un petit portefeuille diversifié d'actions.

Depuis 2015, la majorité des ventes de Beluga a été déterminée par l'entreprise d'œufs Belovo-Columbus, après que Beluga ait acquis puis exploité la marque, les droits de brevet, les machines et outillages.

Le 6 juin 2019, Beluga a vendu à « Belovo Health and Nutrition », tous les éléments matériels et immatériels qui sont utilisés conjointement pour l'exploitation de la production et du commerce des œufs connus sous ses marques « Columbus » et « Belovo », ainsi que des produits carnés.

Au cours du premier semestre 2020, Beluga a acquis le solde des actions de la Société de Distribution d'Eau de la Troupette (ci-après également dénommée "La Troupette"), qu'elle ne détenait pas encore. En conséquence, la participation de Beluga dans sa filiale est passée de 90,92% à 100%.

Le 31 juillet 2020, l'Assemblée Générale extraordinaire a approuvé la fusion de La Troupette avec Beluga avec effet au 1/01/2020. Cette fusion est donc intégrée dans les comptes annuels à des fins fiscales et de droit des sociétés à partir du 1er janvier 2020. Les revenus de l'exercice 2020 concernent donc principalement le décompte de la vente de l'immobilier à Erembodegem, pour laquelle le compromis de vente qui avait été signé en 2019 s'est traduit par une vente en février 2020.

Beluga est cotée sur NYSE Euronext Bruxelles, double fixing.

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

Compte Résultats

Beluga a réalisé un bénéfice net de 0,023 million et un résultat à affecter de 0,198 millions d'euros, soit 0,14 euro par action, pour l'ensemble de l'exercice 2020.

Les revenus opérationnels de 2020 s'élèvent à 0,291 millions d'euros contre 3,646 millions d'euros au cours de l'exercice précédent à la suite de la cession de la division Belovo-Columbus. Les autres produits d'exploitation non récurrents de 0,267 millions proviennent presque exclusivement du résultat de la fusion par absorption de La Troupette.

Les coûts liés aux approvisionnements et marchandises et aux services et biens divers ont diminué en 2020, à 0,393 millions d'euros contre 3,432 millions d'euros en 2019 et ce, également à la suite de la cession de la division Belovo-Columbus.

Dans le cas d'une segmentation des résultats de Beluga, il est à noter que le chiffre d'affaires de 2019 était presque entièrement attribuable à la vente et à l'emballage des œufs Columbus et aux revenus locatifs de l'immeuble La Troupette. En 2020, les coûts liés aux biens et services divers s'élevant à 0,393 millions d'euros sont principalement relatifs aux recherches d'une nouvelle activité.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles a été ramené à 0 euro en 2020 en raison de la vente de la division Belovo-Columbus en 2019 et de la vente du bâtiment d'Erembodegem en 2020.

Des réductions de valeur sur créances ont été comptabilisées en 2020 à concurrence de 0,295 millions d'euros. Celle-ci portent principalement sur le compte courant avec CHB.

Le résultat opérationnel s'élève en 2020 à -0,132 millions d'euros et le résultat financier à 0,064 millions d'euros. Notons que le résultat financier comprend des charges financières non récurrentes de 0,066 millions d'euros relatives à une réduction de valeur sur la participation CHB.

Bilan

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 0,080 millions d'euros à fin 2020 et sont constituées d'un terrain situé à Sambreville.

Les créances à plus d'un an s'élèvent à 0,225 millions d'euros à fin 2020 et consistent en un prêt à « Belovo Health and Nutrition » auquel tous les éléments utilisés conjointement pour l'exploitation de la production et le

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

commerce des œufs connus sous les marques « Columbus » et « Belovo », ont été vendus en 2019.

Les autres créances s'élèvent à 0,065 millions d'euros à fin 2020 et comprennent principalement la partie du prêt à « Belovo Health and Nutrition » échéant dans l'année à concurrence de 0,050 millions d'euros.

Les placements de trésorerie ont augmenté de 0,785 millions d'euros fin 2019 à 2,085 millions d'euros à fin 2020 et sont principalement constitués des placements suivants :

- une participation dans Forest and Biomass Holding pour une valeur de 0,258 millions d'euros,
- une participation chez Delen dans une gestion discrétionnaire, avec un profil modéré pour la moitié et dynamique pour l'autre moitié, à concurrence de 0,507 millions d'euros.
- des actifs financiers courants de 0,961 millions d'euros se composant d'un portefeuille d'actions cotées géré chez ING et chez Boléro (KBC), et
- d'un dépôt bancaire de 0,333 millions d'euros, bloqué en garantie du maintien des crédits historiques de La Troupette. Celui-ci remplace l'hypothèque historique sur le bâtiment d'Erembodegem vendu au cours du premier trimestre 2020.

Les valeurs disponibles s'élèvent à 3,042 millions d'euros à fin 2020 et sont détenues auprès d'institutions financières belges de premier plan dont principalement BNP, ING, KBC, Beobank et Boléro (KBC).

Les dettes à plus d'un an de 0,243 millions d'euros au 31 décembre 2020 sont principalement liés au passif financier historique de La Troupette d'un total de 0,293 millions d'euros (crédit hypothécaire lié à l'immeuble de bureaux d'Erembodegem) que la société n'a pas souhaité rembourser pour lui permettre de disposer de plus de moyens mobilisables pour les investissements futurs.

Les dettes à un an au plus de 0,481 millions d'euros au 31 décembre 2020 se composent principalement :

- de la partie échéant dans l'année relative au passif financier historique de La Troupette (crédit hypothécaire lié à l'immeuble de bureaux d'Erembodegem) déjà évoqué au paragraphe précédent pour 0,049 millions d'euros,
- de dettes commerciales pour 0,143 millions d'euros entre autre liées à la fin pour Beluga des activités Columbus-Belovo,
- d'impôts sur les résultats de 2019 pour 0,111 millions d'euros,
- d'une dette de 0,178 millions d'euros correspondant au dividende 2020 proposé à payer en 2021.

6.2. Travaux de recherche d'analyses et de développement

Aucun travail de recherche et de développement n'a été réalisé au cours de l'exercice 2020.

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

6.3. Circonstances qui pourraient sérieusement influencer le développement de l'entreprise

Les administrateurs estiment qu'à ce jour, il n'y a pas d'éléments qui pourrait sérieusement affecter ou influencer le développement éventuel de l'entreprise.

6.4. Emploi d'instruments financiers

Beluga n'utilise pas d'instruments financiers associés aux risques liés aux prix, au crédit, à la liquidité ou aux flux de trésorerie qui peuvent être avoir une importance matérielle pour l'entreprise. Beluga n'a pas réalisé d'opérations de *hedging* en 2020.

6.5. Risques et incertitudes principaux

En général, il est à noter que la situation économique globale demeure très incertaine et que l'évaluation des actifs financiers de Beluga peut aussi rapidement devenir négative. Pour le reste, Beluga n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes importants qui pourraient nuire à l'évolution de la situation au cours des prochains mois de l'exercice en cours, que ce soit en termes d'exploitation en général, ou en termes de personnel, ou de questions environnementales.

Comme toutes les personnes et les entreprises, Beluga a été confrontée à la situation du Covid-19 durant l'année 2020, un événement ayant un impact mondial. Dans la mesure où le Conseil peut l'estimer à l'heure actuelle, il est d'avis que Covid-19 n'aura pas d'impact significatif directe sur l'entreprise compte tenu du fait que plus de 90% des actifs sont actuellement très liquides et prudemment placés dans l'attente des résultats de la recherche d'une nouvelle exploitation rentable et de la réflexion stratégique évoquée dans les communiqués précédents.

6.6. Déclaration du Corporate Governance

(a) Généralités

Beluga suit généralement les différents principes et lignes directrices stipulés par le Code belge de Corporate Governance 2020 (« CG-Code 2020 »). Dans le rapport annuel, chaque année, en vertu de la déclaration du Conseil d'Administration sur la Corporate Governance, (la « Déclaration CG »), une explication détaillée est donnée des divers points applicables à Beluga ou des points de divergence le cas échéant, y compris un aperçu du fonctionnement des divers comités intégrés au Conseil d'Administration de Beluga, ainsi qu'une description des caractéristiques principales du système de contrôle interne et de gestion des risques chez Beluga.

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

Beluga reconnaît l'importance et la nécessité des principes généraux de bonne gouvernance ou *Corporate Governance*. Beluga s'efforce de suivre les recommandations sur la *Corporate Governance* de la FSMA et de la Commission de Corporate Governance¹, en tenant compte de la taille et des activités d'une entreprise comme Beluga.

Les principes et codes de conduite internes auxquels tous les administrateurs et dirigeants de Beluga doivent adhérer ont été rédigés dans la Charte de la Corporate Governance (la "Charte CG"). La Charte CG, dont la version la plus récente est approuvée par le Conseil d'Administration sur le site Web de Beluga, décrit les procédures à suivre pour l'organisation, la structure, l'exploitation et le contrôle interne de l'entreprise.

(b) Rapports

Le rapport annuel du Conseil d'Administration prévoit une section distincte, en particulier la déclaration annuelle de la CG, qui fait rapport de manière approfondie et transparente sur les éléments la *Corporate Governance*, tels que la mise en œuvre des diverses lignes directives et conflits d'intérêts possibles. Ceci est également rapporté via le site Web et lors de l'Assemblée Générale annuelle.

(c) Composition du Conseil d'Administration

Sous réserve des exigences légales et des dispositions législatives, il n'existe pas de règles spéciales régissant la nomination des administrateurs et le renouvellement de leur mandat. L'Assemblée Générale nomme les administrateurs pour une période ne dépassant pas 6 ans. Les mandats des administrateurs sont renouvelables. Il n'y a pas de règle qui impose une limite d'âge pour l'exercice d'un mandat d'administrateur.

Le Conseil d'Administration de Beluga est composé au 31 décembre 2020 de sept administrateurs dont les mandats expirent lors de l'Assemblée Générale annuelle du 21 mai 2021.

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

Michel Balieus (1949, Belge): administrateur indépendant;

Daphné Claude (1975, Belge): administrateur;

¹ www.corporategovernancecommittee.be: Code belge de gouvernance d'entreprise dd 12 mars 2009

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

Serge Stroïvosky (1951, Belge), pour Claes-Wagner srl : administrateur et membre du Comité Exécutif;

François Vogeleeer (1942, Belge): administrateur indépendant et membre du Comité Exécutif;

Alice Weill (1987, Belge): administrateur;

Philippe Weill (1949, Belge), pour BBFM sa: administrateur et membre du Comité Exécutif;

Jeanine Windey (1950, Belge): administrateur indépendant.

Trois des membres du Conseil d'Administration sont des administrateurs indépendants. Trois des membres du Conseil d'Administration sont des femmes.

(d) fonctionnement du Conseil des administrateurs

En vertu des statuts, le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs les plus étendus, à l'exception de ceux que la loi réserve à l'Assemblée Générale des actionnaires. Les principaux pouvoirs du Conseil d'Administration sont les suivants :

- la nomination et la supervision des organes et des personnes responsables de la gestion journalière;
- l'établissement de la stratégie générale et la gestion de l'entreprise, en particulier la stratégie d'investissement, ainsi que le contrôle de sa mise en œuvre et de son exécution;
- la mise en place de comités au sein du Conseil d'Administration;
- décider de tous les investissements et cessions d'une certaine taille; et
- l'élaboration des comptes annuels et des rapports (annuels).

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

Le Conseil s'efforce de se réunir normalement au moins une fois par trimestre. Lorsque les circonstances l'exigent, d'autres réunions sont organisées. En 2020, le Conseil s'est réuni quatre fois, avec les présences suivantes des administrateurs individuels :

Présences CA 2020	26/03	10/04	15/05 à l'AG	28/09
M. Balieus	X	X	X	X
D. Claude	X	X	X	X
S. Stroïnovsky	X	X	X	X
F. Vogeleeer	X	X	X	X
A. Weill	X	X	X	X
Ph. Weill	X	X	X	X
J. Windey		X	X	X

En dehors de ces réunions, les administrateurs sont régulièrement tenus informés des principales activités et évolutions de l'entreprise.

Les travaux du Conseil sont réalisés sur base de notes explicatives d'informations écrites ou orales permettant aux administrateurs de contrôler et de suivre l'évolution des résultats des différents investissements, des tâches accomplies dans le cadre du Conseil d'Administration et l'évolution des résultats.

Il est stipulé dans les statuts que toutes les décisions sont prises à la majorité simple. Le Conseil ne peut délibérer et décider valablement que si la moitié de ses membres sont présents ou représentés. En général, toutes les décisions sont prises dans l'intérêt de l'entreprise et l'objectif est de prendre toutes les décisions à l'unanimité.

(e) Évaluation du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration, de ses comités et de ses membres individuels, doit être évalué de façon permanente par le Président, qui examinera, entre autres, si les questions importantes sont soigneusement préparées et discutées et évalue l'efficacité des réunions.

L'évaluation pour l'exercice 2020 clôturé, n'a pas donné à des recommandations requérant la mise en œuvre de modifications.

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

(f) Rapport de rémunération

La procédure d'élaboration d'une politique de rémunération et de détermination du niveau de rémunération est fixée par le Conseil d'administration. Le Conseil soumet une proposition au Comité de rémunération pour discussion. Cette proposition est ensuite soumise à l'approbation du Conseil et de l'Assemblée Générale.

Les mandats des administrateurs ne sont pas rémunérés.

Beluga n'a fourni, ni versé, aucunes rémunérations variables ou liées à des prestations, aux administrateurs exécutifs au cours de l'exercice précédent 2020. Chez Beluga, il n'y a pas de rémunération variable sous forme d'actions, d'options d'achat d'actions, de *warrants* ou de régimes de participation aux bénéficiaires.

Pour compléter l'information, il est également signalé que, sur base d'accords et de factures, Beluga a versé un total de 167.940 € pour l'exercice 2020 (contre 206.500 € en 2019) aux prestataires de services suivants :

- BBFM S.A. (représenté par Philippe Weill): EUR 60,000 €;
- Claes-Wagner S.P.R.L. (représenté par Serge Stroïnovsky): 18 000 €;
- BL Consulting B.V.B.A. (représentée par Bruno Lippens): 13 500 €;
- Longeval S.A. (représenté par Philippe Weill): EUR 76,440 €;

Ces honoraires de consultance sont payés sur base de la facturation mensuelle des entreprises concernées à Beluga à des taux fixés par le Comité de rémunération sur base d'un aperçu du travail effectué. Le Conseil d'Administration estime que ces tarifs et le total des honoraires de consultance sont conformes au marché.

(g) Comité exécutif

Afin d'être plus efficace, un Comité Exécutif a été mis en place au sein de Beluga avec les principales tâches suivantes :

- la supervision et le suivi de la gestion quotidienne,
- surveiller la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration;
- la préparation des réunions et des décisions du Conseil d'Administration;
- et
- décider de tous les investissements jusqu'à 1 million d'euros.

Le Comité exécutif de Beluga est composé au 31/12/2020 de 3 administrateurs et du directeur général.

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

(h) Autres comités au sein du Conseil d'Administration

Un comité indépendant composé d'administrateurs indépendants a également été mis en place au sein du Conseil d'Administration. Les 3 administrateurs qui répondent actuellement aux critères d'indépendance de la Commission de Corporate Governance ⁽¹⁾ sont Michel Balieus, François Vogeleer et Jeanine Windey.

En outre, un comité d'audit et un comité de nomination et de rémunération ont été mis en place au sein du Conseil d'administration, dont le rôle est actuellement exercé par l'ensemble des membres du Conseil d'administration.

L'indépendance et la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du Comité d'Audit se justifient par la présence de François Vogeleer compte tenu de sa formation d'ingénieur commercial et de son expérience en tant que manager chez KPMG.

(i) Gestion journalière

La gestion journalière de l'entreprise et le rôle de secrétaire du Conseil d'Administration sont assurés par BL Consulting bvba, représentée par Bruno Lippens, désigné en tant que directeur général.

Beluga n'a pas nommé d'administrateur délégué ou de CEO. Toutes les décisions, représentations et actions prises par la gestion journalière doivent en principe être approuvées et signées par au moins deux administrateurs.

Beluga n'a conclu de contrat permanent ni avec les administrateurs, ni avec le directeur général. Par conséquent, Beluga n'accorde ni prime de licenciement, ni de régime de pension.

¹ Art. 7:87, § 1du Code des Sociétés et des Associations et Code de CG de 2020

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

(j) Composition des Conseils

Au 31/12/2020, le Conseil d'Administration (CA), le Comité Exécutif (CE), le Comité Indépendant (CI), le Comité de Nomination et de Rémunération (CNR) et le Comité d'Audit (CA) se composaient des administrateurs suivants :

Composition du conseil 31.12.2020	Conseil d'administration	CA	CE	CR	CA
M. Balieus	X		X	X	X
D. Claude	X			X	X
S. Stroïnovsky	X	X		X	X
F. Vogeleer	X	X	X	X	X
A. Weill	X			X	X
Ph. Weill	X	X		X	X
J. Windey	X		X	X	X

(k) Gestion des conflits d'intérêts

Afin d'assurer une bonne *Corporate Governance*, le Conseil a défini les règles de la Charte de CG de Beluga de manière à ce que des situations de conflits potentiels d'intérêts, autres que ceux déjà prévus par la loi, puissent être évitées de manière anticipative.

(l) Procédures en matière de conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice 2020, Beluga n'a procédé à aucune transaction nécessitant l'application de la procédure en matière de conflits d'intérêts, décrite aux articles 7:96 et 7:97 du Code des sociétés et des associations, ou nécessitant de réunir le Comité Indépendant.

Le Conseil d'Administration déclare qu'en ce qui concerne l'application de la politique relatives aux transactions et autres liens contractuels entre Beluga et les membres du Conseil d'Administration et la direction exécutive de Beluga qui ne seraient pas couverts par le cadre légal en matière de conflits d'intérêts, qu'aucune transaction ou liens de ce genre n'a été identifié en 2020.

(m) Accords entre actionnaires

La société n'a pas connaissance de l'existence d'accords entre actionnaires.

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

(n) Structures de protection

Beluga n'a conclu aucun accord important, ni établi de construction dont la société fait partie, qui entreraient en vigueur, subiraient des modifications ou expireraient en cas d'une modification du contrôle sur Beluga à la suite d'une offre publique d'achat.

Beluga détenait 4.535 actions propres (soit 0,33 % du nombre total d'actions en circulation) à son bilan au 31/12/2020. Ces actions ont été achetées au cours de l'exercice 2011. Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas suspendre le droit aux dividendes attachés à ces propres actions.

(o) Structure de l'actionariat

Les seuils légaux pour les notifications de prises de participation sont fixés chez Beluga à 2 %, 3 %, 4 %, 5 %, 7,5 %, 10 %, 15 %, 20 %, et ainsi de suite à chaque fois par tranche de 5%.

Les prises de participations suivantes ont été signalées jusqu'au 31/12/2020 :

- Hilos S.A.: 531 808 actions (38,90%)
- Longeval S.A.: 351 258 actions (25,70%)
- Peter Demolder: 41 379 actions (3,03%)
- Beluga N.V. (actions propres) : 4 535 actions (0,33 %)

Les sociétés Hilos S.A. et Longeval S.A. sont contrôlées par M. Philippe Weill par l'intermédiaire de la société Clost S.A.

Aucune notification d'actionnaires n'a été reçue en vertu de l'article 74 de la Loi sur les offres publiques d'acquisition.

(p) Politique de distribution des résultats

Un dividende de 0,10 euro par action a été versé pour les exercices de 2007 à 2012, un dividende de 0,04 euro par action pour l'exercice 2013. Aucun dividende n'a pu être distribué pour les années 2014 à 2018. Pour l'exercice 2019, un dividende de 0,348 euro par action a été versé.

Pour l'exercice 2020, lors de l'assemblée générale du 21/5/2021, le Conseil proposera d'attribuer aux actionnaires un dividende de 0,130 euro brut par action (soit un total de 0,178 millions d'euros) et de reporter le résultat restant à l'exercice suivant.

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

(q) Caractéristiques clés des systèmes de contrôle interne et de risque

Compte tenu de la nature et de l'étendue des activités de Beluga, aucun auditeur interne n'a été nommé, mais la gestion des risques est confiée au Conseil d'Administration lui-même, les administrateurs supervisant personnellement toutes les opérations de Beluga. Le contrôle interne est effectué directement par les administrateurs eux-mêmes par l'inclusion du rôle et de la fonction de comité d'audit.

L'environnement de contrôle

L'environnement de contrôle est déterminé par les lois et règlements des pays dans lesquels Beluga opère (principalement la Belgique et les pays voisins) et les statuts et conventions d'actionnaires des sociétés dans lesquelles Beluga a une participation.

La comptabilité de Beluga est gérée en interne et est contrôlée directement par l'administrateur exécutif et par les administrateurs non exécutifs qui le souhaitent.

Activités de contrôle

Les administrateurs exécutifs effectuent contrôle permanent des comptes financiers de Beluga. De plus, plusieurs administrateurs de Beluga ont également pris un poste d'administrateur au sein des principales participations de Beluga. L'évolution de ces participations et de leur contrôle est régulièrement discutée lors des réunions régulières du Conseil d'Administration de Beluga ou plus fréquemment si nécessaire.

Information et communication

La sécurité et la fiabilité des systèmes informatiques et de communication sont assurés par une entreprise externe.

Gestion des risques

Les risques liés aux activités et à la situation financière de Beluga, ainsi que la fiabilité des informations financières internes et externes utilisées à cette fin sont surveillés de façon permanente par le Conseil d'Administration.

La politique spécifique de gestion des risques, telle que la stratégie et l'utilisation d'instruments financiers, le risque de prix du marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de liquidité, les risques liés aux flux de trésorerie et le risque de change, est examinée plus en détail dans les notes explicatives aux états financiers.

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

6.7. Evénements après la date du bilan

Beluga est confrontée à la situation du Covid-19 depuis le début 2020. Cet événement externe ayant un impact mondial sur les personnes et les entreprises n'a pas touché Beluga. Il aurait pu exercer des effets après la date du bilan. Néanmoins, dans la mesure où le Conseil peut l'estimer à l'heure actuelle, il est d'avis que le Covid-19 n'aura pas d'impact significatif sur l'entreprise compte tenu du fait que plus de 90% de l'actif est en espèces ou quasi-espèces et qu'il n'y a actuellement aucune exploitation dans les sociétés.

Aucun autre événement matériel ne s'est produit entre le 31/12/2020 et le 12 avril 2021.

6.8. Perspectives

Durant l'exercice 2021, Beluga continuera à travailler, compte tenu de coûts d'exploitation les plus bas possibles, principalement à la recherche d'une nouvelle exploitation rentable, ainsi que plus accessoirement à la gestion optimale des placements de trésorerie existant.

La réflexion stratégique à long terme visant à assurer le meilleur avenir pour la société, déjà évoquée précédemment et dont nous savons qu'elle prendra du temps, est également toujours en cours.

6.9. Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration propose de traiter le résultat comme suit (en euros) :

Bénéfice à affecter :	198.807,07
Bénéfice à affecter de l'exercice	197.684,07
Bénéfice à affecter de l'exercice précédent	1.123,00
Ajout à la réserve légale	9.940,35
Bénéfices à reporter à l'exercice suivant :	11.158,02
Dividende	177.708,70

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

6.10. Déclaration du Conseil d'Administration

Au nom et pour compte de Beluga, nous confirmons par la présente qu'à notre connaissance :

- les états financiers établis conformément aux normes comptables applicables donnent une image fidèle des actifs, de la situation financière et des résultats de Beluga et des entreprises intégrées dans la consolidation;
- le rapport annuel donne une image fidèle de l'évolution, des résultats et de situation financière de Beluga et des entreprises intégrées dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels Beluga est confrontée.

François Vogeleer,

Administrateur indépendant

Philippe Weill,

Président du Conseil d'Administration

Le calendrier financier de Beluga pour 2021 est le suivant :

Assemblée Générale de l'exercice 2020	21/05/2021
Annonce des résultats du semestre 2020	30/09/2021

Le Conseil d'Administration remercie tous les actionnaires pour leur confiance continue dans l'entreprise.

Le Conseil d'Administration

12 avril 2021

7. COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ ET ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Le bilan et compte résultats consolidés de Beluga nv au 31 décembre 2020 sont présentés ci-après. La participation détenue à 100% par Beluga dans le "Comptoir Houiller Bruxellois Srl (CHB)" acquise par la fusion de Beluga avec la société «Distribution d'Eau de la Troupette», a été repris dans le cercle de la consolidation selon la méthode de la consolidation intégrale.

Conformément aux dispositions légales, les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 intégrant l'état consolidé de la situation financière, le compte résultats consolidé et les notes explicatives, ainsi que le rapport annuel du Conseil d'Administration et le rapport du commissaire sont publiés dans les délais prescrits. Ces documents sont également disponibles auprès de l'entreprise sur simple demande.

7. COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ ET ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Compte de résultat consolidé		31/12/2020	31/12/2019
En milliers d'EUR			
	<u>Notes</u>		
Produits		523	5 939
Chiffre d'affaires	8	1	3 789
Revenus issus de la réalisation d'actifs financiers		0	0
Revenus non réalisés issus d'actifs financiers évalués à leur juste valeur	6	13	0
Autres résultats d'exploitation	9	509	2 150
Coûts		(439)	(3 782)
Achats de matières premières	10	0	(2 297)
Variation de stocks	10	0	(134)
Pertes issues de la réalisation d'actifs financiers	6	(5)	0
Pertes non réalisées issues d'actifs financiers évalués à leur juste valeur		(25)	0
Achats de biens et services divers	11	(407)	(1 089)
Rémunérations et charges sociales		0	0
Réductions de valeur sur créances commerciales		0	0
Amortissements sur immobilisations corporelles	16	0	(165)
Amortissements sur immobilisations incorporelles		0	(84)
Autres charges opérationnelles		(2)	(13)
Résultat opérationnel (profit/(perte))		84	2 157
Revenus financiers	12	141	43
Charges financières	12	(41)	(58)
Part dans le résultat des entreprises associées et partenariats		0	0
Résultat (profit/(perte)) avant impôts		184	2 142
Impôts	13	91	(104)
Résultat (profit/(perte)) de l'exercice		275	2 038
Résultat attribué aux actionnaires de Beluga		275	2 049
Résultat attribué aux participations ne donnant pas le contrôle		0	(10)

7. COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ ET ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

RESULTAT PAR ACTION (en EUR)		31/12/2020	31/12/2019
Résultat (profit/(perte)) de base par action	14	0,2	1,50
Résultat (profit/(perte)) dilué par action	14	0,2	1,50

Etat consolidé du résultat global		31/12/2020	31/12/2019
En milliers d'EUR			
Résultat (profit/(perte)) de l'exercice		275	2 038
Autres éléments du résultat global		0	0
Résultat global (profit/(perte)) de l'exercice		275	2 038
Attribuable aux actionnaires de Beluga		275	2 049
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		0	(10)

8. ETAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En milliers d'EUR		31/12/2020	31/12/2019
	<u>Notes</u>		
ACTIF			
ACTIFS NON COURANTS		850	1 564
Immobilisations incorporelles	15	0	0
Immobilisations corporelles	16	80	1 295
Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais du résultat	6	765	264
Autres participations		5	5
ACTIFS COURANTS		4 630	4 596
Créances à plus d'un an	18	225	324
Stocks	18	0	0
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	18	69	103
Actifs financiers courants	18	961	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	3 375	4 168
Autres actifs courants	18	0	1
TOTAL DE L'ACTIF		5 480	6 160
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES		4 881	5 125
<i>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BELUGA</i>		<i>4 881</i>	<i>5 118</i>
Capital social	19	4 589	4 589
Résultats non distribués		306	544
Actions propres		(14)	(14)
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>0</i>	<i>7</i>
PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS		599	1 035
<i>Passifs non courants</i>		<i>243</i>	<i>383</i>
Dettes financières	22	243	293
Passifs d'impôts différés	21	0	90
<i>Passifs courants</i>		<i>356</i>	<i>652</i>
Dettes financières	22	49	49
Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	23	166	463
Dettes fiscales		111	111
Autres passifs courants	24	30	30
TOTAL DU PASSIF		5 480	6 160

9. ETAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'EUR

	Capital	Actions propres	Résultats non distribués	Capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BELUGA	Participati ons ne donnant pas le contrôle
Solde au 31 décembre 2017	4.589	(14)	(1.772)	2.802	2.745	58
Bénéfice (perte nette) pour l'exercice			315	315	323	(8)
Modifications de périmètre			(31)	(31)	10	(41)
Solde au 31 décembre 2018	4.589	(14)	(1 488)	3.087	3.078	9
Bénéfice (perte nette) pour l'exercice			2 038	2.038	2 049	(10)
Modifications de périmètre					(8)	8
Solde au 31 décembre 2019	4.589	(14)	550	5.125	5.118	7
Bénéfice (perte nette) pour l'exercice			275	275	346	0
Modifications de périmètre			(44)	(44)	(38)	(7)
Distribution de dividendes			(476)	(476)	(476)	0
Solde au 31 décembre 2020	4.589	(14)	306	4.881	4.951	0

10. TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'EUR	31/12/2020	31/12/2019
I. Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 168	1 863
II. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(167)	2 651
1.1 Bénéfice (perte) d'exploitation	196	2 193
1.1.1 Bénéfice (perte) de l'exercice	275	2 038
1.1.2 Charges financières	12	51
1.1.3 Différences de taux de change	0	0
1.1.4 Impôts	(91)	104
1.1.5 Autres éléments de réconciliation au bénéfice (perte) des activités d'exploitation	0	0
1.2 Ajustements pour les éléments non monétaires	(199)	249
1.2.1 Amortissements	0	249
1.2.2 Réductions de valeur	(210)	0
1.2.3 Autres éléments non monétaires	11	0
1.3 Augmentation (diminution) du fonds de roulement	(164)	209
1.3.1 Augmentation (diminution) des créances commerciales et des autres créances	56	1 155
1.3.2 Augmentation (diminution) de la valeur des instruments financiers	0	0
1.3.3 Augmentation (diminution) des dettes commerciales et des autres dettes (-)	(297)	(754)
1.3.4 Augmentation (diminution) des dettes et créances fiscales (-)	0	(67)
1.3.5 Augmentation (diminution) des stocks	0	134
1.3.6 Autre augmentation (diminution) du fonds de roulement	77	(259)
III. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(88)	142
<u>1. Acquisitions (-) / cessions (+)</u>	<u>(88)</u>	<u>142</u>
1.1 Flux résultant de l'acquisition / cession d'immobilisations non financières	1 390	142
1.2 Flux résultant de l'acquisition de participations financières (après déduction de la trésorerie acquise / cédée)	0	0
1.3 Flux résultant de l'acquisition / cession d'instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	(1 478)	0
1.4 Flux résultant de l'acquisition / cession d'autres actifs	0	0
<u>2. Autres flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
IV. Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(538)	(488)
<u>1. Flux de trésorerie entrants provenant d'opérations de financement</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
1.1 Flux issus des emprunts obtenus	0	0
<u>2. Flux de trésorerie sortants provenant d'opérations de financement</u>	<u>(526)</u>	<u>(437)</u>
2.1 Achat d'actions propres	0	0
2.2 Remboursement d'autres passifs financiers	(50)	(437)
2.3 Versement de dividendes	(476)	0
<u>3. Intérêts payés classés entant qu'activités de financement</u>	<u>(12)</u>	<u>(51)</u>
<u>4. Effet de taux de change classé entant qu'activités de financement</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
V. Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (II + III + IV)	(793)	2 304
<i>Dont issu des activités à céder</i>	0	0
VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (I + V)	3 375	4 168

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Informations générales

Beluga a été créée en 1897 sous le nom de « Aciéries de Haine-Saint-Pierre & Lesquin ». Elle était une très belle fonderie belge d'acier, spécialisée en croisement de chemin de fer. Au début des années 1990, après une filialisation des activités industrielles historiques, le nom de HSPL a été adopté.

Le nom de HSPL est devenu Beluga en 1998, à la suite de l'accentuation de la transformation en une société d'investissement.

Aujourd'hui, Beluga est une société d'investissement spécialisée dans l'acquisition et la gestion active de sociétés ainsi que le Conseil aux sociétés. Elle dispose aussi accessoirement d'un petit portefeuille diversifié d'actions.

Depuis 2015, la majorité des ventes de Beluga a été déterminée par l'entreprise d'œufs Belovo-Columbus, après que Beluga ait acquis puis exploité la marque, les droits de brevet, les machines et outillages.

Le 6 juin 2019, Beluga a vendu à « Belovo Health and Nutrition », tous les éléments matériels et immatériels qui sont utilisés conjointement pour l'exploitation de la production et du commerce des œufs connus sous ses marques « Columbus » et « Belovo », ainsi que des produits carnés.

Beluga est cotée sur NYSE Euronext Bruxelles, premier marché double fixing.

La société a son siège social à 1330 Rixensart, rue du Baillois 43.

2. Résumé des principales règles d'évaluation

Base de la préparation des comptes annuels consolidés

Les comptes annuels consolidés de Beluga NV au 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations émises par le Comité international d'interprétation des rapports financiers (IFRIC), dans la mesure où la Commission européenne a approuvé ces normes et interprétations.

Les comptes annuels consolidés de l'exercice 2019 ont été établis conformément aux mêmes principes comptables et aux mêmes méthodes de calcul qu'au cours de l'exercice 2020.

Le Conseil d'Administration a choisi de ne pas appliquer anticipativement les normes ou interprétations IFRS qui s'appliqueront qu'après le 31 décembre 2020.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

Normes et interprétations applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2020:

- Amendements à IAS 1 et IAS 8 Modification de la définition du terme «significatif»
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : Définition d'une entreprise
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 Réforme des taux d'intérêt de référence - phase 1
- Amendements des références au Cadre conceptuel de l'information financière dans les normes IFRS

L'application de ces normes et interprétations n'a pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés de Beluga nv.

Les règles d'évaluation comptable appliquées sont conformes à celles des années précédentes.

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par le Groupe. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou, par sa participation, a droit à des rendements variables qu'elle peut influencer par son pouvoir sur l'entité. Les comptes annuels des filiales sont inclus dans les comptes consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date de fin du contrôle.

Participation minoritaire

Les participations minoritaires sont évaluées à la date d'acquisition en fonction de la partie proportionnelle de l'actif net identifiable de la société acquise. Les changements dans les intérêts du Groupe dans une filiale qui n'entraînent pas de perte de contrôle sont considérés comme des opérations au sein des fonds propres.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

Transactions éliminées dans la consolidation

Les soldes et transactions intra-groupe, ainsi que tous les revenus et dépenses non réalisés résultant des transactions intra-Groupe, sont éliminés. Les bénéfices non réalisés résultant de transactions avec des sociétés liées sont éliminés du montant de l'investissement proportionnellement au pourcentage d'intérêt détenu par le Groupe dans la participation. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière que les gains non réalisés, mais seulement dans la mesure où il n'y a aucune preuve de dépréciation.

Normes

Normes et interprétations publiées mais pas encore applicables pour l'exercice à partir du 1er janvier 2020 :

- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptée au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et IFRS Practice Statement 2 : Note sur les méthodes comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition d'estimations comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 4 Contrats d'assurance – report de la norme IFRS 9 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021)

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

- Amendements aux IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021)
- Amendement à IFRS 16 Contrats de location : Allègements de loyer liés à la COVID-19 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juin 2020)
- Améliorations annuelles 2018–2020 des IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptées au niveau européen)

Le processus de détermination de l'impact potentiel de ces normes et interprétations sur les états financiers consolidés du Beluga est en cours.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

2.1 Revenus et dépenses

2.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les quantités facturées à des tiers pour les marchandises livrées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, déduction faite des remises accordées.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu de la vente de biens est comptabilisé dans le compte de résultats lorsque les risques et avantages liés à la propriété ont été transférés à l'acheteur, que l'encaissement de la créance correspondante est probable, que les coûts associés et le retour potentiel des marchandises peuvent être estimés de manière fiable, qu'il n'y a plus d'implication permanente par rapport aux marchandises et que le montant du chiffre d'affaires peut être mesuré de manière fiable.

2.1.2. Produits et charges d'intérêts

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul de l'amortissement d'un actif financier ou d'un engagement financier (ou d'un groupe d'actifs financiers ou d'engagements financiers) et d'attribution des produits et charges d'intérêts à la période comptable concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation implicite des flux financiers attendus sur la durée de l'instrument financier, ou une durée plus courte le cas échéant, par rapport à la valeur nette comptable de l'actif financier ou de l'engagement financier.

Lors du calcul du taux d'intérêt effectif, une entité doit estimer les flux de trésorerie, en tenant compte de toutes les dispositions contractuelles de l'instrument financier (p. ex. remboursement anticipé, option d'achat ou options similaires), mais sans prendre en considération des pertes de crédit futures.

Le calcul prend en considération tous les montants payés ou reçus par les parties contractantes qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, ainsi que les frais de transaction, ainsi que toutes les autres primes et remises. On suppose que les flux de trésorerie et l'échéance prévue d'un groupe d'instruments financiers comparables peuvent être estimés de manière fiable.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

2.2 Actifs

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition sous déduction des amortissements cumulés et des réductions de valeur exceptionnelles.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée de vie attendue ou de la période pendant laquelle Beluga a le droit de distribuer ces produits.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition sous déduction des amortissements cumulés et des réductions de valeur exceptionnelles. Les amortissements sont comptabilisés linéairement en prenant en considération les durées de vie attendues suivantes :

- Bâtiments : 33 ans ;
- Installations et machines : 3 et 5 ans ;
- Matériel IT : 3 et 5 ans.

- Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur la plus basse du coût d'acquisition et de la valeur nette réalisable sous déduction de la provision pour obsolescence. La valeur nette réalisable est le prix de vente estimé dans des conditions normales d'exploitation sous déduction des coûts de vente estimés. Le stock est valorisé sur base du principe de la moyenne pondérée. Cette valorisation intègre les coûts pour engendrer le stock et pour le porter en l'état à son emplacement actuel.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

2.3. Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais du résultat

Les instruments de capitaux propres, cotées ou non, sont évaluées à leur juste valeur. La juste valeur des instruments financiers négociés sur un marché actif est basée sur le cours des actions à la date de clôture. Le cours de l'action utilisé par Beluga pour les instruments financiers est le prix de l'offre.

La juste valeur des instruments financiers non négociés sur un marché actif est déterminée par des techniques d'évaluation spécifiques recommandées par les associations internationales opérant sur le segment du marché du *private equity*.

Les achats et les ventes d'investissements sont reconnus au bilan le jour de la transaction ou le jour où Beluga s'engage à acheter ou à vendre les actifs. Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur. Les investissements ne sont plus reconnus lorsque les droits aux flux de trésorerie provenant de l'investissement expirent ou lorsque Beluga ne dispose plus de la propriété des revenus et risques issus de l'investissement.

Les gains et pertes résultant de l'évolution de la juste valeur des "instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat" sont reconnus dans le compte de résultat durant l'exercice au cours duquel ils se présentent.

Il est fait référence à l'expérience des membres du conseil d'administration, tels que présentés au chapitre 3 du présent document, pour justifier que Beluga dispose d'un savoir-faire et de connaissances financières suffisantes pour valoriser les instruments financiers de manière professionnelle.

2.4. Créances et dettes commerciales

2.4.1 Créances

Les créances commerciales ne portant pas intérêt sont reconnues à leur valeur nominale, le cas échéant réduite des réductions de valeur appropriées pour les créances non réalisables ou incertaines.

Les autres créances comprennent principalement des prêts à court terme. Ces créances sont reconnues à leur valeur nominale, le cas échéant réduite des réductions de valeur appropriées pour les créances non réalisables ou incertaines.

Les intérêts relatifs aux prêts sont calculés selon la méthode d'intérêt effective et présentés dans une rubrique distincte du compte de résultat.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

2.4.2 Dettes commerciales

Les dettes commerciales ne portant pas intérêt sont reconnues à leur valeur nominale.

2.5. Trésorerie

La trésorerie se compose de comptes courants, de dépôts et d'autres actifs liquides. Ils sont reconnus à leur valeur nominale.

2.6. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a pris des engagements (de droit ou de fait) résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de fonds soit nécessaire pour le règlement de ces obligations, et qu'une estimation fiable de l'étendue de ces obligations peut être réalisée.

2.7. Impôts

Les dettes (créances) fiscales courantes relatives à l'exercice actuel ou à l'exercice précédent sont évaluées au montant qui devrait être versé (récupéré) aux autorités fiscales, compte tenu des taux d'imposition (et des lois fiscales) dont le processus législatif est (quant au fonds) conclu à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués compte tenu des taux d'imposition qui devraient s'appliquer à la période au cours de laquelle la créance fiscale est réalisée ou la dette fiscale est apurée, en prenant en considération les taux d'imposition (et des lois fiscales) dont le processus législatif est (quant au fonds) conclu à la date du bilan.

La valorisation des actifs et passifs d'impôt différé doit refléter les implications fiscales qui, à la date de clôture, résulteraient de la façon dont l'entité s'attend à réaliser ou à régler le montant de ses actifs et passifs fiscaux.

Beluga dispose de latences fiscales s'élevant au minimum à 4.801 KEUR (compte tenu du fait que le rapprochement fiscal doit encore être réalisé). Aucun impôt différé actif relatif à ces latences fiscales n'a été comptabilisé au bilan. Cet impôt différé actif n'a pas été porté au bilan car il est actuellement incertain que des gains fiscaux futurs puissent être réalisés pour compenser les latences fiscales.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

2.8. Transactions en devises

Taux de change

Les transactions en devises sont enregistrées au taux de change applicable à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et les pertes résultant des opérations en devises et de la conversion des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont reconnus dans le compte de résultat. Les éléments non monétaires évalués à leur juste valeur dans une devise étrangère sont convertis au taux de change applicable à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

Conversion à la devise fonctionnelle

Les actifs et passifs des filiales, dont les monnaies fonctionnelles ne sont pas en euros, sont convertis en euros au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les revenus et les coûts sont convertis en utilisant le taux de change moyen de l'année. Les différences de change sont comptabilisées dans les autres résultats réalisés et non réalisés et présentées dans la rubrique "écarts de conversions" des fonds propres.

2.9. Bénéfice par action

Le groupe calcule à la fois le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action conformément à l'IAS 33. Le bénéfice de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période.

2.10. Regroupement d'entreprises :

En vertu de l'IFRS 3, l'évaluation d'un regroupement d'entreprises doit être basée sur la méthode de la juste valeur.

Cela signifie que tous les actifs, passifs et passifs éventuels doivent être évalués à leur juste valeur. La différence entre le prix d'achat et la valeur des actifs, passifs et passifs éventuels est considérée comme *goodwill*.

Au cours de l'exercice, aucune transaction ne répond aux conditions d'un regroupement d'entreprises.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

Information sectorielle

La définition d'un segment opérationnel faisant partie d'une entité répond aux critères suivants :

- considère que l'activité exercée par le segment génère des recettes et engendre des coûts (y compris des revenus et des dépenses provenant des transactions avec d'autres parties de l'entité opérationnelle);
- que les résultats d'exploitation du segment sont régulièrement évalués par le gestionnaire de l'entité (*chief operating decision maker*) afin de prendre des décisions quant aux ressources à allouer au segment et d'évaluer la performance financière du segment;
- que des informations financières distinctes pour le segment sont disponibles.

Un segment fournit des produits ou des services dans un environnement économique spécifique qui sont sujets à d'autres risques et rendements que ceux des segments opérant dans d'autres environnements économiques.

4. Politique de gestion des risques

4.1. Stratégie et utilisation d'instruments financiers

Beluga vise à créer de la valeur ajoutée en investissant dans des actifs financiers (prêts et/ou prise de participation) relatifs généralement à des sociétés belges non cotées. Beluga est exposé aux risques de prix du marché, aux risques de taux d'intérêt, aux risques de crédit, aux risques de liquidité et aux risques liés aux flux de trésorerie découlant de ses placements.

La politique de gestion des risques menée par Beluga pour gérer ces risques sera examinée plus en détail ci-dessous.

4.2. Risque de prix du marché

Chaque nouvel investissement engendre des risques relatifs aux prix du marché. Beluga investit presque exclusivement dans des actions belges non cotées ou des prêts moins liquides et donc moins sujets à la volatilité du marché.

Beluga s'emploie à évaluer correctement le risque lié au prix du marché en mettant en œuvre une *due diligence* approfondie des activités et performances pour chaque nouvel investissement potentiel. En cas d'« *exits* », Beluga dispose de suffisamment de connaissances en *corporate finance* au sein de son comité exécutif pour évaluer les prix de façon professionnelle, comme on peut constater dans la description de l'expérience des membres du Conseil d'Administration, présenté en pages 5, 6 et 7 de ce document.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

4.3. Risque d'intérêts

La plupart des actifs et passifs financiers de Beluga ne portent pas d'intérêts et, par conséquent, la société n'est pas exposée de façon significative à la volatilité des taux d'intérêt du marché. L'excédent de trésorerie est investi dans des dépôts à court terme. Une hausse des taux d'intérêt de 1% générerait une augmentation des revenus d'intérêts de 34 KEUR (37 KEUR en 2019).

4.4. Risque de crédit

En plus de la trésorerie, le risque de crédit de Beluga est limité à moins de 10 % du total du bilan, c'est-à-dire aux « prêts aux entreprises appartenant au portefeuille d'investissement », ainsi qu'à tout prêt à d'autres sociétés. Beluga suit ce risque de très près dans le contexte de la gestion de l'ensemble de son portefeuille de placement. Pour les risques de crédit spécifiques, des réductions de valeur adéquates sont comptabilisées tel que précisé ci-dessous. En ce qui concerne les risques de crédit vis-à-vis des banques, Beluga fait les efforts nécessaires pour surveiller en permanence la qualité des institutions financières concernées.

4.5. Risque de liquidité

Beluga est exposé à un risque de liquidité très faible, dans la mesure où les passifs à court terme sont très faibles et une proportion importante de l'actif est immédiatement disponible.

4.6. Risque de fluctuations de trésorerie

Le risque de fluctuations des flux de trésorerie futurs issus des instruments financiers est surveillé par Beluga et, le cas échéant, des mesures appropriées sont prises.

4.7. Risque de change

Beluga n'est actuellement plus exposé à un risque de change en NOK compte tenu de la revente de sa position en couronnes norvégiennes de 511 689,13 EUR le 29/02/2020. A cette occasion, nous avons malheureusement acté une petite perte de change de 0,021 million d'EUR.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

5. Principaux motifs d'estimations, incertitudes et hypothèses dans l'application des règles d'évaluation

Beluga fait des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et passifs comptabilisés. Les estimations sont réalisées principalement sur la base d'informations historiques et d'autres facteurs tels que des anticipations quant à des événements futurs évalués raisonnablement en fonction des circonstances.

La société investit souvent dans des actions ou des obligations non cotées pour lesquelles il n'existe pas de marché actif. Afin de déterminer la juste valeur de ces actifs financiers, des méthodes de valorisation utilisées à l'échelle internationale sont mises en œuvre. Ces valorisations sont souvent basées sur des transactions comparables avec des tiers. L'évaluation de ces actifs fait l'objet d'une revue régulière par BL Consulting.

Nous nous référons, entre autres, à la note 6.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

6. Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais du résultat (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
Instruments financiers détenus à des fins commerciales		
- actions cotées détenues à des fins commerciales	0	2
Total détenu à des fins commerciales	0	2

Instruments financiers considérés dès leur acquisition en tant qu'instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais du résultat

- actions non cotées (i)	258	262
- actions cotées (ii)	507	0
Total des instruments financiers considérés dès leur acquisition en tant qu'instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais du résultat	765	262

Total des instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais du résultat

765	264
------------	------------

	Exercice actuel	Exercice précédent
(i) Détail des actions non cotées		
VNR Fund - Forest and Biomass	258	258
Autres	0	6
Total	258	264

(ii) Détail des actions cotées

Participation chez Delen dans une gestion discrétionnaire, avec un profil modéré pour la moitié et dynamique pour l'autre moitié

Total	507	0
Total	507	0

Gains/pertes comptabilisés relatifs à des instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais du résultat

	Exercice actuel	Exercice précédent
- gains réalisés	0	0
- pertes réalisées	0	0
- gains non réalisés	13	0
- pertes non réalisées	0	0
Total des gains/(pertes)	13	0

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

Instruments financiers	Opportunity Investment Management	Neufcour	IT Partners	NRV Fund	Portefeuille Delen	Divers	Total
Type d'instrument	Level 1	Level 1	Level 3	Level 3	Level 3	Level 3	
Juste valeur 2020	0	0	0	258	507	0	765
Diminution de capital							0
Vente	-1	-1				-4	-6
Pertes réalisées							0
Gain non réalisés					13		13
Pertes non réalisées							0
Acquisition					494		494
Juste valeur 2019	1	1	0	258	0	4	264
Diminution de capital							0
Vente							0
Pertes réalisées							0
Gain non réalisés							0
Pertes non réalisées							0
Acquisition							0
Juste valeur 2018	1	1	0	258	0	4	264
Diminution de capital							0
Vente			-56				-56
Pertes réalisées							0
Gain non réalisés							0
Pertes non réalisées				-42			-42
Acquisition							0
Juste valeur 2017	1	1	56	300	0	4	362

Niveau 1 : la juste valeur des instruments financiers a été évaluée par le cours de l'action au 31/12/2020.

Niveau 3 : la juste valeur des instruments financiers a été évaluée tel qu'indiqué dans la note 5.

Portefeuille d'actions cotées

Le portefeuille d'actions cotées est évalué au cours de clôture du dernier jour de cotation de l'année.

Portefeuille d'actions non cotées (*Private Equity*)

Le portefeuille de *Private Equity* est évalué sur la base des dernières informations financières disponibles. Les valorisations sont basées sur les techniques d'évaluation recommandées par les associations internationales actives sur le segment du marché du *private equity*.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

7. Information sectorielle

Les résultats opérationnels font actuellement l'objet d'un suivi au niveau global, sans faire de distinction entre différents segments.

Toutefois, les informations sectorielles suivantes peuvent être publiées :

Segmentation géographique

En 2020 Beluga n'a été actif qu'en Belgique et a eu trop peu d'activité pour pouvoir donner une segmentation relevante.

Précisions cependant que parmi les placements de trésorerie (i) chez ING, 20% du total du portefeuille sont constitués d'actions cotées en USD, et (ii) dans le portefeuille Bolero, ce chiffre s'élève à 7% du portefeuille.

Tous les actifs non courants sont aussi localisés en Belgique.

8. Chiffre d'affaires (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
Chiffre d'affaires	1	3.636
Autres	0	0
Revenus locatifs	0	153
Total	1	3.789

Les ventes réalisées en 2019 concernaient principalement la vente d'œufs Columbus. Les revenus locatifs provenaient en 2019 de l'immeuble de la Troupette à Erembodegem loué à Regus sa, qui a été vendu le 20/02/2020.

9. Autres résultats d'exploitation

Les autres résultats d'exploitation en 2020 et 2019 s'élèvent respectivement à 509 KEUR et 2.150 KEUR.

En 2020, les autres résultats d'exploitation sont issus de la vente de l'immeuble à Erembodegem.

En 2019, les autres résultats d'exploitation sont relatifs à la vente de la division Belovo-Columbus.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

10. Achats de matières premières (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
Achats de matières premières	0	2.297
Variations de stocks	0	134
Total	0	2.431

Les matières premières achetées en 2019 étaient principalement relatives à l'activité de commercialisation des œufs Columbus. Cette activité a été vendue en 2019.

11. Achats de bien et services divers (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
Transport	0	120
Loyers	0	18
Entretien d'actifs immobilier	2	63
Énergie	0	14
Rémunérations du management (incl. rémunérations des administrateurs)	155	206
Honoraires	194	83
Frais d'intérimaires	2	358
Publicité et marketing	23	23
Brevets	0	102
Rémunérations et frais de personnel	0	1
Autres	30	101
Total	407	1.089

12. Résultat financier (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
Revenus et charges financières		
Charge d'intérêt afférant aux dettes	(12)	(49)
Résultats de change	(23)	(7)
Autres charges financières	(6)	(2)
Subsides en capital et/ou intérêts	48	21
Autres revenus financiers	93	22
Total	100	(15)

Les autres produits financiers de 93 k euros concernent les plus-values réalisées sur la vente d'actions cotées (89 k euros) et les dividendes reçus (4 k euros).

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

13. Impôts (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
I. Charge d'impôt	(91)	104
1. Impôts courants, nets	(1)	111
Autres impôts courants	(1)	111
2. Impôts différés, nets	(90)	(7)
Autres impôts différés	(90)	(7)

II. Reconciliation du taux de taxation effectif

	Exercice actuel		Exercice précédent	
	En milliers	%	En milliers	%
1. Impôt sur le résultat calculé au taux d'imposition applicable	46		634	
1.1 Bénéfice (perte) avant impôts	184		2.142	
1.2 Taux d'imposition applicable	46	25%	634	29,58%
2. Incidence de revenus non imposables	0		0	
3. Incidence des dépenses non déductibles	0		0	
4. Incidence de l'utilisation de pertes fiscales non reconnues précédemment et déductions d'intérêts notionnels	(46)		(523)	
5. Autre augmentation (diminution)	91		111	
6. Impôt basé sur le taux d'imposition effectif	(91)		104	
6.1 Bénéfice (perte) avant impôts	184		2.142	
6.2 Taux d'imposition effectif	(91)	-49,45%	104	4,86%

14. Bénéfice par action

Aucun bon de souscription ou obligation convertible n'a été émis par Beluga, de sorte que seul le résultat net ordinaire par action a été calculé.

Le calcul est basé sur les données suivantes :

	Exercice actuel	Exercice précédent
Résultat de l'exercice ('000 EUR)	275	2.038
Résultat attribué aux actionnaires de Beluga (0,000 EUR)	275	2.049
Nombre moyen pondéré d'actions	1.366.990	1.366.990
Actions propres	4.535	4.535
Nombre moyen pondéré d'actions (à l'exclusion des actions propres)	1.362.455	1.362.455
Bénéfice / (perte) par action (en EUR)	0,2	1,5
Bénéfice / (perte) par action part du groupe (en EUR)	0,2	1,5

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

15. Immobilisations incorporelles (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
Mouvements de la période		
Solde au terme de l'exercice précédent	0	220
Investissements / cessions (-)	0	(136)
Amortissements (-)	0	(84)
Solde au terme de l'exercice	0	0
Montant brut	0	0
Amortissements cumulés (-)	0	0
Réductions de valeur cumulées (-)	0	0

Les actifs incorporels relatifs à l'investissement dans les droits de marque et de brevets de Columbus ont été vendus le 6 juin 2019.

16. Immobilisations corporelles (en '000 €)

Mouvements de la période	Terrains et bâtiments	Machines et équipements	Installations	Mobilier et matériel roulant	TOTAL
Solde au terme de l'exercice précédent	990	305	0	0	1.295
Montant brut	2.750	541	4	2	3.297
Amortissements cumulés (-)	-1.760	-236	-4	-2	-2.002
Investissements	0	0	0	0	0
Cessions	-2.670	-541	-4	-2	-3.217
Amortissements (-)	0	0	0	0	0
Issus de l'exploitation courante	0	0	0	0	0
Exceptionnels	0	0	0	0	0
Cessions	1.760	236	4	2	2.002
Solde au terme de l'exercice	80	0	0	0	80
Montant brut	80	0	0	0	80
Amortissements cumulés (-)	0	0	0	0	0

Au terme de l'exercice précédent, les immobilisations corporelles comprenaient principalement l'immeuble de bureaux appartenant à La Troupette situé à Erembodegem. Le 20 février 2020, cet immeuble a été vendu. Au terme de l'exercice 2020, les immobilisations corporelles ne comprennent plus qu'un terrain situé à Sambreville pour une valeur comptable de 80 milliers d'euros.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

17. Prêts aux entreprises liées ou dont des titres sont détenus en portefeuille d'investissement ; pas d'application en 2020

18. Actifs courants (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
I. STOCKS	0	0
1. Stocks	0	0
II. CRÉANCES D'IMPÔTS	15	0
1. Créance TVA et autres avoirs fiscaux	15	0
2. Impôts sur le revenu	0	0
III. CRÉANCES COMMERCIALES	226	427
1. Créances commerciales (montant brut)	226	427
2. Dépréciations cumulées sur créances commerciales	0	0
3. Autres créances	0	0
IV. ACTIFS FINANCIERS COURANTS	961	0
V. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3.375	4.168
1. Placements à court terme	333	512
2. Liquidités	3.042	3.656
VI. AUTRES ACTIFS COURANTS	53	1

Les actifs financiers courants se sont élevés à 0,961 millions d'euros et se composent d'un portefeuille d'actions cotées géré chez ING et chez Boléro (KBC).

La trésorerie et équivalents de trésorerie se sont élevés à 3,375 millions d'euros détenus auprès d'institutions financières belges de premier plan dont principalement BNP, ING, KBC, Beobank et Boléro (KBC) et d'un dépôt bancaire de 0,333 millions d'euros, bloqué en garantie du maintien des crédits historiques de la Troupette. Celui-ci remplace l'hypothèque historique sur le bâtiment d'Erembodegem vendu au cours du premier trimestre 2020.

ECHÉANCIER DES CRÉANCES COMMERCIALES (en '000 €)

Exercice comptable	Montant brut	Non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 31 à 60 jours	Echu de 61 à 90 jours	Echu de plus de 90 jours	Réduction de valeur	Valeur nette comptable
2019	427	427	0	0	0	0	0	427
2020	226	226	0	0	0	0	0	226

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

19. Capitaux propres

	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total
I. MOUVEMENTS DANS LE NOMBRE D'ACTIONS			
1. Nombre d'actions, solde de départ	1.366.990	0	1.366.990
2. Nombre d'actions émises			
3. Nombre d'actions ordinaires révoquées ou réduites (-)			
4. Nombre d'actions privilégiées achetées, converties ou réduites (-)			
5. Autre augmentation (diminution)			
6. Nombre d'actions, solde final	1.366.990	0	1.366.990
II. AUTRES INFORMATIONS			
1. Valeur nominale des actions			
2. Nombre d'actions détenues par la société ou des parties liées	887.601		887.601
3. Dividendes intérimaires versés au cours de l'exercice			

20. Provisions (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
Solde au terme de l'exercice précédent	0	0
Nouvelles provisions	0	0
Augmentation (diminution) des provisions existant au terme de l'exercice précédent	0	0
Solde au terme de l'exercice	0	0

21. Impôts différés (en '000 €)

	Exercice actuel			Exercice précédent		
	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net
I. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS		0	0		(90)	(90)
II. ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS	1.200		1.200	1.154		1.154

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

22. Dettes financières (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
Dettes financières courantes et non courantes	292	342
Total	292	342
Dettes échéant dans l'année	49	50
Échéance l'année 2 après la date du bilan	45	45
Dû entre 3 et 5 ans	90	90
Dû après 5 ans	108	157
Total	292	342

A l'issue de l'exercice 2020, les dettes financières comprennent uniquement un emprunt vis-à-vis d'une institution financière belge. Cet emprunt d'une durée initiale de 10 ans porte un taux d'intérêt de 1,98%.

Flux de trésorerie liés aux dettes financières

Au 31 décembre 2020, le passif financier du groupe s'élève à 292 milliers d'euros, soit une baisse de 50 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2019. Cette diminution de la dette s'explique par un flux de trésorerie net négatif provenant du décaissement de l'annuité de l'emprunt.

(en '000 €)	Solde au 31 décembre 2019	Flux cash	Flux non-cash	Solde au 31 décembre 2020
Dettes financières non courantes	293	0	-49	243
Dettes financières courantes	49	-50	49	49
Total	342	-50	0	292

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

23. Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
Dettes auprès des fournisseurs	166	420
Dettes issues d'une diminution du capital social	0	40
Dettes issues de dividendes à payer relatifs à des exercices précédents	0	3
Total	166	463

24. Autres passifs non courants (en '000 €)

	Exercice actuel	Exercice précédent
Acomptes reçus	30	30
Total	30	30

25. Événements survenus après la date de clôture

Le Conseil d'administration du 15 mars 2021 a décidé sur base des informations reçues de l'administrateur de la filiale à 100% CHB srl de ne plus couvrir les dépenses de cette société et a recommandé devant l'absence de perspective de déposer le bilan. La valeur des actions détenues et le compte courant en faveur de Beluga avaient déjà fait l'objet de réductions de valeur pour leur totalité. Cette décision du Conseil n'a pas d'impact financier pour Beluga et devrait entraîner, outre la simplification administrative, une légère réduction des coûts.

Aucun autre événement pouvant avoir une influence significative sur les résultats n'est survenu après la date de clôture jusqu'au 12 avril 2021.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

26. Audit des comptes annuels (en '000 €)

La rémunération du commissaire pour l'ensemble du groupe se présente comme suit :

	Exercice actuel	Exercice précédent
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes	23	27
Autres prestations non liées à la mission de commissaire	0	0

27. Parties liées

Les personnes ou les entreprises suivantes ont été reconnues comme parties liées :

Direction et administrateurs :

- BBFM SA ;
- Claes Wagner SPRL

Administrateurs non exécutifs :

- François Vogeeler

Direction, et non administrateurs :

- Longeval SA

Les entreprises dans lesquelles Beluga détient une participation ou auxquelles Beluga a accordé des prêts :

- CHB srl.

1) Les honoraires et frais de gestion des parties liées se sont élevés à 0,167 million d'EUR en 2020 contre 0,207 million d'EUR en 2019. La direction n'a pas d'autres avantages que les frais mentionnés ci-dessus.

2) Il n'y a pas de transactions, ni de frais, ni de dettes en relation avec les parties liées.

11. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

28. Filiales

Liste des filiales intégrées au 31 décembre 2020 selon la méthode de consolidation globale :

<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Numéro de l'entreprise</u>	<u>Pourcentage participation</u>
Comptoir Houiller Bruxellois	Rue du Baillois 43 1330 Rixensart	0407032487	100%

29. Dividendes

Une distribution de dividendes aux actionnaires pour l'exercice 2020 est prévue à hauteur de 0,130 euro par action.

31. Droits et engagements non comptabilisés

Les droits et engagements ont été correctement reflétés dans l'état consolidé de la situation financière. C'est notamment le cas pour d'éventuelles lignes de crédit non employées, d'éventuels engagements d'achat ou de vente, d'éventuelles options call ou put, ou d'autres suretés.

Les engagements éventuels issu de la situation suivante n'ont cependant pas été reflétés dans l'état consolidé de la situation financière :

- En 2014, La Troupette a comptabilisé un amortissement exceptionnel sur la valeur de son immeuble, son principal actif immobilisé. Le but de cet amortissement exceptionnel était d'ajuster la valeur comptable en fonction de l'évolution du prix de l'immobilier de bureau et de la diminution du rendement de l'immeuble suite à la perte de son locataire principal. Cet amortissement exceptionnel a donc réduit en 2014 le bénéfice de La Troupette et donc sa base fiscale. L'administration fiscale a rejeté cet amortissement exceptionnel malgré notre objection. Nous avons donc introduit un recours auprès des autorités compétentes. Nous croyons que notre demande est juste et légitime compte tenu des conseils obtenus de nos avocats en fiscalité et en droit. L'incidence de ce litige n'a pas été provisionnée. L'administration fiscale estime le montant d'impôts à payer, hors intérêts, à 106 milliers d'euros. Les tribunaux devraient statuer en appel dans plusieurs années.

12. COMPTES ANNUELS NON CONSOLIDÉS

Les comptes annuels non consolidés (sociaux) de Beluga NV au 31 décembre 2020 sont présentés de manière condensée.

Conformément aux dispositions légales, les comptes annuels complets au 31 décembre 2020 seront publiés dans les délais imposés et comprendront le bilan, le compte de résultats, les annexes ainsi que le rapport annuel du Conseil d'Administration et le rapport du commissaire. Ces documents sont également disponibles auprès de l'entreprise sur simple demande.

Le commissaire a approuvé sans réserve les comptes annuels non consolidés de Beluga SA au 31 décembre 2020.

12. COMPTES ANNUELS NON CONSOLIDÉS

Bilan après distribution des bénéfices (en '000 €)

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS	85	196
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80	0
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	80	0
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5	196
A. ENTREPRISES LIÉES	5	196
PARTICIPATIONS	5	196
CRÉANCES	0	0
ACTIFS CIRCULANTS	5 418	5 583
CRÉANES À PLUS D'UN AN	225	324
STOCKS	0	0
CRÉANCES À UN AN AU PLUS	66	1 768
A. CRÉANCES COMMERCIALES	1	80
B. AUTRES CRÉANCES	65	1 688
PLACEMENTS DE TRÈSORERIE	2 085	785
A. ACTIONS PROPRES	14	14
B. AUTRES PLACEMENTS	2 071	771
VALEURS DISPONIBLES	3 042	2 706
COMPTES DE RÉGULARISATION	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	5 503	5 779
	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
CAPITAUX PROPRES	4 779	4 759
CAPITAL	4.610	4.610
A. CAPITAL SOUSCRIT	4.610	4.610
RÉSERVES	158	148
A. RÉSERVE LÉGALE	144	134
B. RÉSERVES INDISPONIBLE	14	14
D. RÉSERVES DISPONIBLES	0	0
BÉNÉFICE (PERTE) REPORTÉE	11	1
SUBSIDES EN CAPITAL	0	0
DETTES	724	1.020
DETTES À PLUS D'UN AN	243	2
DETTES À UN AN AU PLUS	481	1 018
A. DETTES À PLUS D'UN AN ÉCHÉANT DANS L'ANNÉE	50	0
C. DETTES COMMERCIALES	143	389
E. DETTES FISCALES, SALARIALES, ET SOCIALES	110	111
F. AUTRES DETTES	178	518
COMPTES DE RÉGULARISATION	0	0
TOTAL DU PASSIF	5 503	5 779

12. COMPTES ANNUELS NON CONSOLIDÉS

Compte résultat (en '000 €)

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
VENTES ET PRESTATIONS	558	5 781
A. CHIFFRE D'AFFAIRES	1	3 636
D. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	290	10
E. PRODUITS D'EXPLOITATION NON RÉCURRENTS	267	2 135
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	-690	-3 547
A. APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES	0	-2 431
B. SERVICES ET BIENS DIVERS	-393	-1 001
C. RÉMUNÉRATIONS, CHARGES SOCIALES ET PENSIONS	0	-1
D. AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	0	-107
E. RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR STOCKS ET CRÉANCES	-295	0
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
G. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-2	-7
I. CHARGES D'EXPLOITATION NON RÉCURRENTES	0	0
PRODUITS FINANCIERS	184	87
A. PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	89	5
B. PRODUITS DES ACTIFS CIRCULANTS	4	44
C. AUTRES PRODUITS FINANCIERS	48	38
D. PRODUITS FINANCIERS NON RÉCURRENTS	43	0
CHARGES FINANCIÈRES	-120	-50
A. CHARGES DES DETTES	-11	-43
B. RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS	-14	0
C. AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	-29	-7
D. CHARGES FINANCIÈRES NON RECURRENTES	-66	0
PRÉLÈVEMENTS SUR LES IMPÔTS DIFFÉRÉS	90	0
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	1	-111
A. IMPÔTS	0	-111
B. RÉGULARISATION D'IMPÔTS ET REPRISE DE PROVISIONS FISCALES	1	0
BÉNÉFICE/(PERTE) DE L'EXERCICE	23	2 159
PRÉLÈVEMENTS SUR LES RÉSERVES IMMUNISÉES	175	0
BÉNÉFICE/(PERTE) DE L'EXERCICE Á AFFECTER	198	2 159

13. REALIA

Coordonnées

Beluga sa
Rue du Baillois 43
B-1330 Rixensart
RPR 0401765981
BTW BE 401.765.981

contact: Bruno Lippens (BL Consulting)

e-mail: info@belugainvest.com
site Web: www.belugainvest.com

Capital et actions

€ 4 610 247,39 capital souscrit

1 366 990 actions ordinaires

Les 1 300 000 strips VV/PR ont été supprimées.

Liste

NYSE Euronext Bruxelles (double fixation), ISIN BE0003723377

Agenda financier

Assemblée Générale relative à l'exercice 2020: 21/05/2021

Annonce des résultats du semestre 2021: 30/09/2021

Annonce des résultats 2021: 31/03/2022

Assemblée Générale relative à l'exercice 2021: 20/05/2022